



Commune de Thorame-Basse

date de dépôt : 5 avril 2022

demandeur : Monsieur MACIA Gérald

pour : construction d'une maison individuelle

adresse terrain : lieu-dit Les Ferrayes,
à Thorame-Basse (04170)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Thorame-Basse,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 05/04/2022 par Monsieur MACIA Gérald, demeurant 159 Chemin des Pebres d'Aï, à Puget-sur-Argens (83480) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé lieu-dit Les Ferrayes, à Thorame-Basse (04170) ;
- pour une surface de plancher créée de 42 m² ;

Vu le code de l'urbanisme, et particulièrement les articles L 122-1 et suivants relatifs aux zones de montagne ;

Vu le règlement national d'urbanisme (RNU) ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 05/04/2022 ;

Vu les pièces fournies en date du 20/05/2022 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande en date du 05/04/2022 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Thorame-Basse, le

07/07/2022



Le maire

Bruno Bichon
Maire de Thorame Basse